

Insee Conjoncture

Ile-de-France



N° 5

Mai 2015

Le bilan économique

Reprise hésitante

de l'économie francilienne en 2014

Dossier réalisé en partenariat avec :

[Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision pour les CAF d'Ile-de-France \(CTRAD\)](#)

Danie Chemineau, Delphine Guérin
101, rue Nationale, 75013 Paris
www.caf.fr

[Fonds CMU](#)

Stéphane Runfola
Tour Onyx - 10, rue Vandrezanne, 75013 Paris
www.cmu.fr

[Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi \(Direccte\)](#)

Athémane Dahmouh
19, rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers
www.direccte.gouv.fr

[Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France \(DRIEA\)](#)

Philippe Monier
21-23, rue Miollis, 75732 Paris cedex 15
www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

[Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France \(Driaaf\)](#)

Fabienne Lombard, Annie Kirthichandra
18, avenue Carnot, 94234 Cachan cedex
www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr

[Comité régional du tourisme Paris Ile-de-France \(CRT Paris Ile-de-France\)](#)

Aurélian Catana
11, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris
www.nouveau-paris-ile-de-france.fr

[Contributions Insee](#)

Frédéric Brouillet, Boubacar Diallo, Martine Mounoury
Coordination et relecture : Frédéric Brouillet

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Avant-propos

L'année économique 2014

En 2014, l'activité mondiale a légèrement accéléré sous l'effet de la reprise dans les pays avancés et ce, malgré le ralentissement dans la plupart des pays émergents. En France, le PIB progresse légèrement de 0,2 % après + 0,7 % en 2013. L'investissement total se replie de 1,2 %, soit plus fortement qu'en 2013 (- 0,6 %). La consommation des ménages progresse de 0,6 % après avoir augmenté de 0,4 % l'année précédente. Le pouvoir d'achat des ménages rebondit de 1,1 % après une baisse de 0,1 % en 2013. L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,2 % en moyenne annuelle) en raison du faible rythme de la croissance de l'activité. Toutefois, l'emploi total progresse grâce aux contrats aidés (+ 0,3 %). En moyenne annuelle, le taux de chômage atteint 10,2 % (y compris DOM). Il est quasi stable en un an.

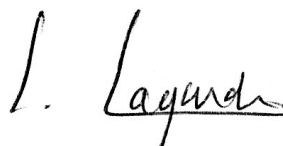
En Ile-de-France, l'activité économique s'améliore peu en 2014. L'emploi salarié marchand non agricole progresse légèrement (+ 0,2 %). Le taux de chômage s'établit à 8,9 % de la population active au quatrième trimestre 2014, soit une augmentation de 0,3 point en un an. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi immédiatement disponibles a fortement progressé (+ 6,5 %), ainsi que le nombre d'allocataires du Revenu de solidarité active (+ 6,1 %). Le nombre total de créations d'entreprises marchandes hors activité agricole augmente de 6,1 % en Ile-de-France par rapport à 2013, sous l'impulsion de la hausse des créations d'auto-entreprises et de sociétés. Au cours de la même période, le nombre de défaillances d'entreprises s'accroît de 2,1 %.

Les autorisations de construction de logements se stabilisent, toutefois celles de locaux d'activité reculent nettement. Le volume des ventes de maisons et d'appartements neufs diminue dans un contexte de relative stabilité des prix. La fréquentation hôtelière en Ile-de-France est en légère baisse, tant en ce qui concerne le nombre d'arrivées que de nuitées. Contrairement à 2013, la fréquentation de la clientèle étrangère est en repli.

Ce bilan de l'année économique 2014 n'aurait pu être réalisé sans le concours des services de l'État et des organismes partenaires de l'Insee, qui y ont contribué par leurs statistiques et leurs analyses. Qu'ils en soient ici remerciés.

Bien entendu, toute critique ou suggestion sera accueillie avec la plus grande attention afin d'améliorer les éditions ultérieures.

La directrice régionale



Sylvie Lagarde

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale	6
Reprise hésitante de l'économie francilienne	
Cadrage national	7
En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère	
Emploi	8
Légère hausse de l'emploi en Ile-de-France en 2014	
Chômage	10
Un marché du travail francilien toujours en difficulté	
Démographie des entreprises	12
Hausse des créations d'entreprises en Ile-de-France	
Agriculture	14
Grandes cultures franciliennes : des récoltes abondantes et des prix à la baisse pour les céréales et le colza	
Construction	16
Maintien de la construction de logements franciliens, dans un marché atone	
Tourisme	18
Une fréquentation touristique en légère baisse en Ile-de-France	
Transport	20
Croissance des transports collectifs franciliens	
Bilan social	22
Une hausse persistante du nombre de bénéficiaires du RSA en Ile-de-France	
Définitions	24

Synthèse régionale

Reprise hésitante de l'économie francilienne

Frédéric Brouillet, Insee Ile-de-France, Service études et diffusion

Dans un contexte de faible croissance économique nationale, la région Ile-de-France peine en 2014 à profiter de la légère accélération de l'activité mondiale.

Un marché du travail difficile

L'emploi salarié francilien des secteurs marchands progresse de 0,2 % alors qu'il recule de 0,5 % en France métropolitaine (figure 1). Dans la région, le secteur tertiaire marchand (hors intérim) progresse de 0,7 % et demeure le principal moteur de l'emploi, en particulier grâce aux services aux entreprises. Les effectifs diminuent dans les transports, l'intérim, la construction et l'industrie. En 2014, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi se poursuit en Ile-de-France à un rythme soutenu : + 6,5 % d'inscrits à Pôle emploi immédiatement disponibles (figure 2). Le nombre d'inscrits âgés de 50 ans ou plus et celui des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an continuent à progresser à un rythme élevé.

Dans ce contexte, le taux de chômage francilien est en hausse de 0,3 point en un an. Il demeure cependant nettement plus faible qu'au niveau national (8,9 % de la population active au quatrième trimestre 2014, contre 10,0 % en France métropolitaine).

Hausse des créations d'entreprises

Les créations d'entreprises augmentent de 6,1 % en Ile-de-France et sont plus dynamiques qu'en France métropolitaine (+ 2,6 %). Le nombre de créations d'auto-entreprises explique une partie de cette progression. Les créations de sociétés progressent également fortement, en particulier dans les services aux entreprises.

Au cours de la même période, le nombre de défaillances d'entreprises est en hausse de 2,1 % par rapport à 2013 (contre - 0,7 % en France métropolitaine).

Les autorisations de construction de logements se stabilisent, toutefois celles de locaux d'activité reculent nettement. Le

volume des ventes de maisons et d'appartements neufs diminue dans un contexte de maintien des prix.

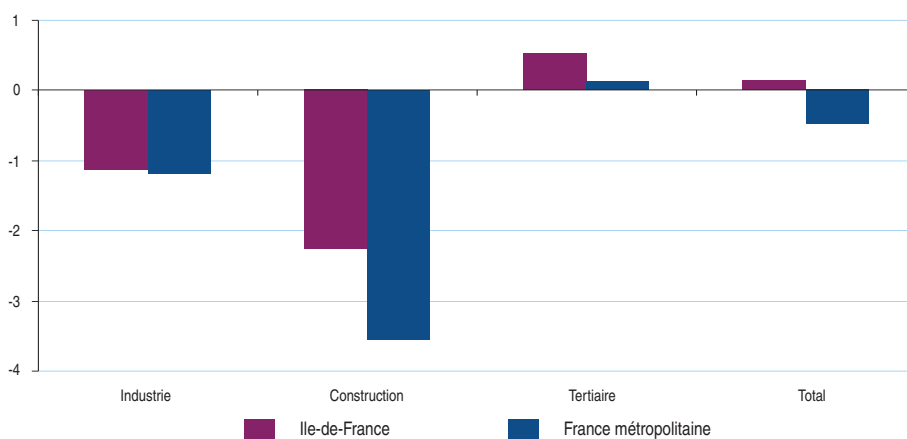
La fréquentation hôtelière en Ile-de-France diminue légèrement tant en ce qui concerne le nombre d'arrivées que de nuitées. Contrairement à 2013, la fréquentation de la

clientèle étrangère est en baisse. Les principaux sites touristiques parisiens affichent des fréquentations en hausse.

Le nombre d'allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) augmente de 6,1 % en un an. Cette prestation bénéficie à 7,1 % de la population francilienne. ■

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Évolution 2014/2013 (en %)

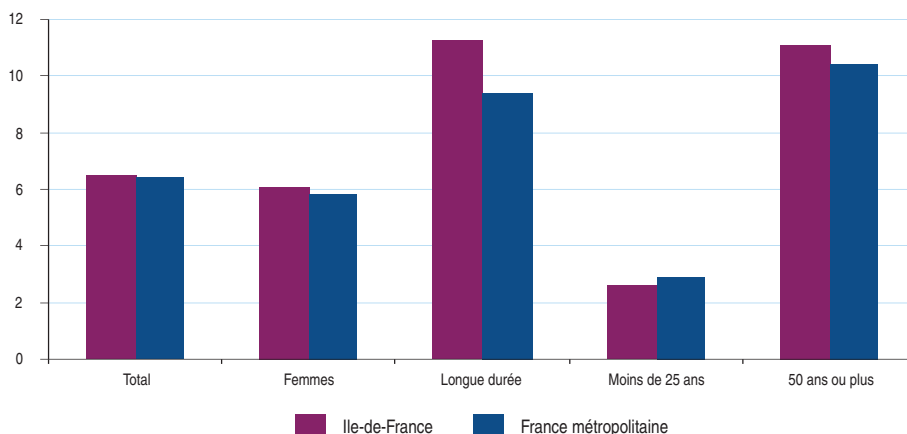


Données CVS en fin du 4^e trimestre 2014.

Source : Insee, estimations d'emploi

2 Nombre d'inscrits à Pôle emploi (catégories ABC)

Évolution 2014/2013 (en %)



Données brutes fin décembre.

Source : Dares - Pôle emploi

Cadrage national

En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Laurent Clavel, Insee, DESE

Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux stimuli extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,7 % en 2013 (*figure 3*).

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à

hauteur de + 0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % après + 0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+ 1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (- 6,9 % après + 0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (- 5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (- 1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (- 0,6 %) (*figure 4*).

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+ 2,4 % après + 1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+ 3,8 %, après + 1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (- 0,5 point après une contribution neutre en 2013). Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+ 0,5 % après + 0,7 %), les services non marchands (+ 1,0 % après + 1,2 %) et l'agriculture (+ 8,5 % après - 1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (- 2,1 % après + 2,2 %

en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (- 3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+ 0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (- 2,1 % après + 2,2 %).

Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+ 1,1 % après - 0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+ 1,1 % après + 0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décélèrent de nouveau nettement (0,0 % après + 0,8 % en 2013).

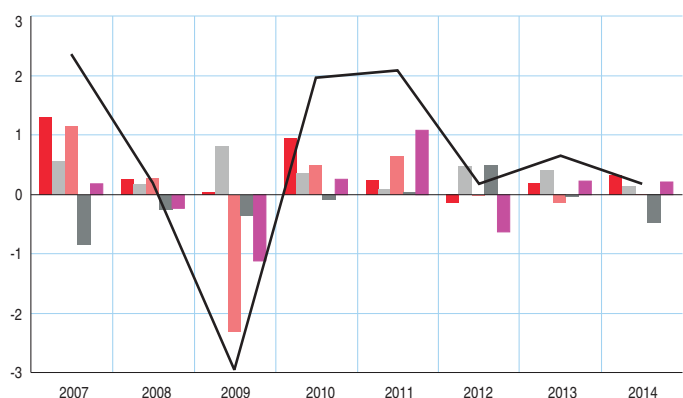
L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+ 0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013). ■

Avertissement : dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014 / T4 2013) pour les autres évolutions du Bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du Bilan économique régional.

3 Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB

Variation annuelle en %, contributions en points



■ Consommation des ménages ■ Demande publique⁽¹⁾ ■ Investissement privé
■ Échanges extérieurs ■ Variations de stocks ■ PIB

(1) Y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages.
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

4 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2014	
	2012	2013	2014	En milliards d'euros (volume chaîné)	Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 060,9	0,2
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	-1,2
Consommation effective des ménages, dont :	0,2	0,6	0,9	1 464,8	0,7
- dépense des ménages	-0,3	0,4	0,6	1 094,9	0,3
- dépense individualisable des administrations	1,5	1,6	1,6	546,0	0,4
Consommation collective des administrations	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	0,2	-0,6	-1,2	443,1	-0,3
- entreprises non financières	-0,2	0,5	2,0	248,8	0,2
- ménages	-2,1	-1,5	-5,3	98,8	-0,3
- administrations publiques	1,8	0,1	-6,9	75,2	-0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	-0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Emploi

Légère hausse de l'emploi en Ile-de-France en 2014

En 2014, l'emploi salarié marchand francilien progresse de 0,2 % par rapport à 2013 grâce à la bonne tenue du secteur tertiaire hors intérim. Les effectifs salariés sont toutefois en repli dans l'industrie et la construction. Le marché de l'emploi s'embellit à Paris et se dégrade dans les Yvelines.

Boubacar Diallo, Insee Ile-de-France, Service statistique

Fin 2014, un peu plus de quatre millions de personnes sont salariées des secteurs marchands non agricoles en Ile-de-France, ce qui représente un peu plus du quart des effectifs de la France métropolitaine (*figure 1*).

En un an, l'emploi salarié marchand francilien a progressé de 0,2 % par rapport à 2013, alors que dans le reste de la métropole il a diminué de 0,7 %. Cette hausse régionale est soutenue par le secteur tertiaire marchand hors intérim. En revanche, la construction et l'industrie perdent des emplois (*figure 2*).

Le secteur tertiaire maintient le niveau de l'emploi salarié marchand

En Ile-de-France, le tertiaire marchand demeure le principal moteur de l'emploi. Il a progressé de 17 800 postes, soit + 0,5 % en un an, comme en 2013. Ce n'est pas le cas de la province, où environ 4 600 postes ont disparu (- 0,1 %). Au total l'évolution pour la France métropolitaine est donc à peine positive, avec un gain de 13 000 emplois (+ 0,1 %) dans le secteur.

Globalement, le secteur du tertiaire marchand hors intérim a gagné en Ile-de-France presque 23 000 emplois en 2014, soit une progression de + 0,7 % en un an. Cette évolution est le fait de quasiment tous les secteurs. Les services aux entreprises, en particulier, ont gagné 11 400 emplois en un an (+ 1,3 %). Plus en retrait en volume, l'hébergement et la restauration (3 900 créations nettes, soit + 1,4 %), et les services aux ménages (3 600 emplois supplémentaires, soit + 1,5 %) participent à l'évolution positive globale. C'est aussi le cas des secteurs de l'information - communication (2 500 emplois de plus, + 0,7 %) et du commerce (+ 2 000 postes, soit + 0,3 % par rapport à 2013). En revanche, les emplois diminuent dans le secteur des transports avec une perte d'environ 1 400 emplois (- 0,4 %).

Le secteur de l'intérim enregistre à fin 2014 une perte de plus de 5 000 emplois (soit - 5,8 %) en un an, contrastant ainsi avec l'évolution positive observée entre 2012 et 2013 (*figure 3*).

Les secteurs de la construction et de l'industrie perdent environ 11 500 emplois à eux deux dans la région en 2014. La construction est la plus touchée (- 6 200 postes, soit - 2,3 %), mais l'industrie l'est également (5 200 pertes nettes d'emplois en un an, soit - 1,1 %). Dans ce secteur les domaines les plus concernés sont les matériels de transport avec une perte de presque 3 000 postes (- 3,9 %) et les « autres branches industrielles » (- 2,2 %).

Plus d'emplois dans la capitale

Au quatrième trimestre 2014, Paris concentre presque le tiers des emplois de la région (*figure 4*). L'emploi y augmente de 1,0 % par rapport à 2013, soit 12 300 postes supplémentaires. Il reste quasiment stable dans tous les autres départements d'Ile-de-France, hormis dans les Yvelines (plus de 4 700 pertes nettes d'emplois en un an, soit - 1,3 %) et, dans une moindre mesure, dans le Val-d'Oise (- 1 100 emplois, soit - 0,4 %).

L'emploi dans le tertiaire marchand y compris intérim a principalement progressé à Paris (+ 14 000 emplois environ, soit + 1,2 %), puis dans les Hauts-de-Seine (+ 4 000 postes, + 0,6 %) et en Seine-Saint-Denis (1 700 emplois de plus, soit + 0,5 %). À l'inverse, il est orienté à la baisse dans deux départements : l'Essonne (2 100 pertes d'emplois - 1,0 %) et les Yvelines (- 700 emplois, soit - 0,3 %). Dans ce dernier département, l'emploi a chuté de 17,9 % dans le secteur de l'intérim (- 1 400 emplois). Dans ce même secteur de l'intérim, Paris a subi une perte de 4 300 postes (- 12,6 %). Avec respectivement 700 et 500

postes supplémentaires, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis enregistrent en revanche une nette progression dans ce domaine (+ 11,0 % et + 7,5 %).

Dans la construction, la baisse de l'emploi concerne tous les départements franciliens. Elle est plus marquée dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines, dans l'Essonne et à Paris où elle dépasse 3 %.

L'emploi dans le secteur de l'industrie se contracte dans sept des huit départements de la région. Les Yvelines (- 3,5 %) et les Hauts-de-Seine (- 2,8 %) sont les plus touchés. Seul le département de l'Essonne gagne de l'emploi, avec 3 000 postes supplémentaires par rapport à l'année précédente (+ 7,0 %), ce qui permet d'atténuer la baisse globale dans ce secteur. ■

Les estimations d'emploi trimestrielles

Les estimations trimestrielles sont fondées sur les évolutions d'emploi issues principalement des statistiques établies par les Urssaf à partir des déclarations des établissements versant des cotisations sociales. Tous les établissements, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte, sans distinction de taille. L'Insee interroge également directement certaines grandes entreprises nationales sur l'évolution de leurs effectifs.

En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur est élaboré par la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

En outre, les séries trimestrielles sont calées sur les estimations annuelles qui sont produites à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé) mis en place par l'Insee depuis septembre 2009. Ces estimations sont corrigées de la multiactivité et correspondent à un concept d'emploi répertorié au sens du Bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée.

Pour en savoir plus

- Dahmouh A., Rabadeux D., « Quelques signes d'amélioration », *Insee Conjoncture Ile-de-France* n° 04, avril 2015.
- Rabadeux D., « Une économie encore hésitante », *Insee Conjoncture Ile-de-France* n° 03, janvier 2015.

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Ile-de-France (en %)

Secteur d'activité Naf rév.2, 2008	Emploi salarié au 4 ^e trimestre 2014 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
	Ile-de-France	Ile-de-France	France métropolitaine	Ile-de-France	France métropolitaine
Industrie	451,6	-1,1	-1,2	-2,0	-2,0
Industrie agro-alimentaire	50,5	1,8	0,1	0,9	-0,4
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	83,5	1,2	1,0	0,0	0,2
Biens d'équipement	76,1	-0,5	-1,4	-3,0	-2,8
Matériels de transport	72,5	-3,9	-2,7	-1,2	-2,0
Autres branches industrielles	168,9	-2,2	-1,7	-3,4	-2,9
Construction	270,0	-2,3	-3,5	0,6	-1,5
Tertiaire marchand	3 352,0	0,5	0,1	0,2	0,3
Commerce	688,2	0,3	-0,5	-0,2	-0,2
Transports	358,5	-0,4	-0,5	-0,6	-0,3
Hébergement - restauration	288,7	1,4	0,8	1,2	0,9
Information - communication	384,8	0,7	0,8	-0,1	0,3
Services financiers	327,2	0,2	0,5	-0,3	0,2
Services immobiliers	78,2	0,0	-0,1	0,1	-0,5
Services aux entreprises	894,1	1,3	0,8	0,9	0,9
Services aux ménages	251,0	1,5	0,8	1,0	0,7
Intérim	81,2	-5,8	0,1	-0,7	1,1
Total	4 073,6	0,2	-0,5	0,0	-0,4

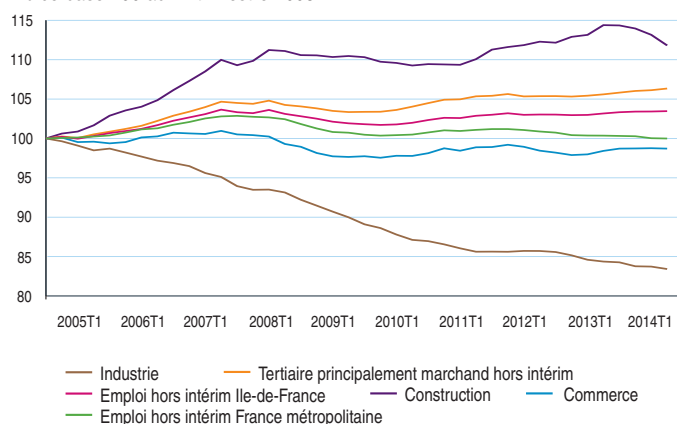
(1) Glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emploi

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Ile-de-France

Indice base 100 au 1^{er} trimestre 2005

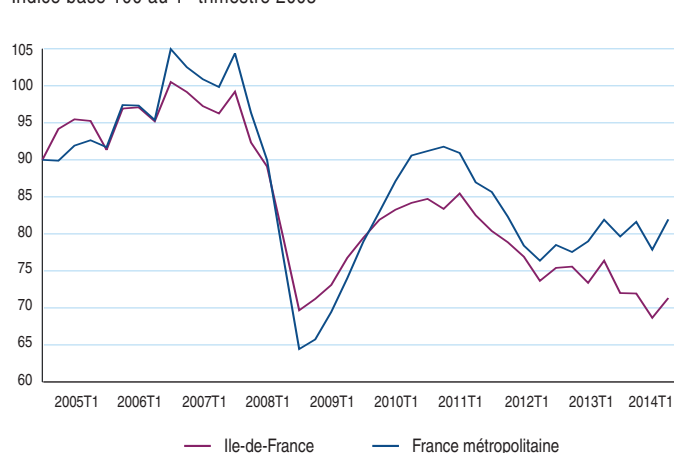


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emploi

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

Indice base 100 au 1^{er} trimestre 2005



Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Emploi salarié par département et par secteur dans la région Ile-de-France (en %)

	Emploi salarié au 4 ^e trimestre 2014 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Paris	1 287,4	-1,0	-3,2	1,2	1,6	-12,6	1,0
Seine-et-Marne	303,9	-0,6	-0,6	0,4	-0,4	7,2	0,1
Yvelines	363,5	-3,5	-3,2	-0,3	-1,3	-17,9	-1,3
Essonne	298,5	7,0	-3,5	-1,0	-0,4	-7,8	-0,1
Hauts-de-Seine	811,7	-2,8	-3,6	0,6	0,7	11,0	0,0
Seine-Saint-Denis	392,7	-0,8	-2,5	0,5	0,0	7,5	0,1
Val-de-Marne	356,6	-0,9	-0,5	0,1	0,2	-5,1	0,0
Val-d'Oise	259,3	-2,2	-0,6	0,0	0,0	-3,4	-0,4
Ile-de-France	4 073,6	-1,1	-2,3	0,5	0,3	-5,8	0,2

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emploi

Chômage

Un marché du travail francilien toujours en difficulté

À la fin de l'année 2014, 928 300 demandeurs d'emploi immédiatement disponibles étaient inscrits à Pôle emploi en Ile-de-France (catégories A, B et C), dont 657 800 n'avaient exercé aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A). La hausse du nombre de demandeurs d'emploi reste soutenue en région francilienne, malgré un certain ralentissement par rapport à 2013.

Athémane Dahmouh, Direccte Ile-de-France

En 2014, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi s'est poursuivie en Ile-de-France à un rythme soutenu, mais inférieur à celui observé en 2013. En un an, le nombre d'inscrits à Pôle emploi immédiatement disponibles a ainsi progressé de 6,5 % (*figure 1*) ; il avait augmenté de 7,6 % l'année précédente. En France métropolitaine, la hausse de 6,4 % en 2014 est identique à celle de 2013. Pour les seuls demandeurs d'emploi sans aucune activité (cat. A), la dynamique est similaire (+ 5,8 % en région francilienne, en ralentissement par rapport à 2013, et + 5,4 % en France métropolitaine, à l'image de 2013).

Tous les départements sont touchés par la hausse en 2014. Néanmoins, dans les départements qui avaient été les plus fortement affectés en 2013, la hausse est ralentie. Ainsi, les différences tendent à se réduire entre les départements, même si Paris reste relativement épargné.

Une augmentation toujours soutenue pour les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée

Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans s'accroît en 2014 de 2,6 % pour les catégories A, B et C, en léger retrait par rapport au rythme observé entre 2012 et 2013 (+ 3,1 %). En catégorie A uniquement, la hausse est seulement de 1,2 % (après + 2,9 % en 2013). La France métropolitaine affiche une évolution similaire à celle de la région, le nombre de jeunes demandeurs en catégories A, B et C progressant de 2,9 %, et de 1,4 % en catégorie A.

Le nombre d'inscrits âgés de 50 ans ou plus progresse toujours à un rythme très soutenu en 2014, situation qui perdure depuis le début de la crise en 2008. Ainsi, entre décembre 2008 et décembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi seniors a plus que doublé en Ile-de-France et ce, que l'on considère ou non les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite. Le même constat vaut pour la France métropolitaine. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an a aussi connu une hausse soutenue, atteignant 11,3 % en 2014 (elle avait été de + 12,1 % en 2013), portant la part des demandeurs d'emploi de longue durée à près de 43 % du total des demandeurs en catégories A, B et C.

Comme l'année précédente, les catégories socioprofessionnelles les plus touchées demeurent les ouvriers et les employés du commerce et des services. En revanche, pour les employés administratifs et les cadres, la hausse est plus modérée et ralentit sensiblement par rapport à 2013. Les domaines professionnels du bâtiment et des travaux publics, de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive ainsi que celui de l'hôtellerie et de la restauration continuent d'être fortement touchés par la hausse.

Le recours à l'activité partielle un peu plus fréquent tandis que le taux de chômage repart à la hausse

Au premier semestre 2014, le nombre d'heures d'activité partielle consommées en Ile-de-France augmente par rapport à la même période en 2013 (*figure 2*). Paris est

le département affichant la plus forte hausse. À l'inverse, le nombre d'heures consommées par rapport au premier semestre 2013 baisse en France métropolitaine. Mais qu'il s'agisse de la région francilienne ou de la France métropolitaine, le niveau observé est bien en deçà des niveaux observés au plus dur de la crise en 2008 et 2009.

Le taux de chômage en Ile-de-France s'élève à 8,9 % de la population active au quatrième trimestre 2014, toujours sensiblement inférieur au taux de chômage en France métropolitaine qui atteint 10,0 % (*figure 3*). Par rapport au quatrième trimestre 2013, il est en hausse de 0,3 point dans la région et de 0,4 point en France métropolitaine. La Seine-Saint-Denis affiche la plus forte augmentation (+ 0,6 point) et également le taux le plus élevé en région francilienne, à 13,2 %. À l'inverse, Paris connaît la plus faible augmentation (+ 0,2 point) pour atteindre 8,3 %. Dans le reste des départements, l'évolution varie entre + 0,3 et + 0,4 point en un an. En Ile-de-France, le taux de chômage est resté stable entre le dernier trimestre 2013 et le deuxième trimestre 2014, l'augmentation ayant eu lieu lors du troisième trimestre 2014. Il est ensuite de nouveau resté stable au quatrième trimestre (*figure 4*). ■

La politique de l'emploi en 2014

L'année 2014 a été marquée par une baisse sensible du nombre d'entrées dans les dispositifs de la politique de l'emploi. Les entrées en contrat unique d'insertion ont très fortement diminué, sous l'impulsion de la baisse de 30 % des entrées en CUI-CAE (secteur non marchand) (*figure 5*). Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) affiche une baisse du nombre d'entrée de 10 %, tandis que les entrées en apprentissage restent stables. Seuls les emplois d'avenir, instaurés fin 2012, augmentent fortement en 2014, avec 2 700 entrées dans le secteur marchand et 9 300 entrées dans le secteur non marchand.

Pour en savoir plus

- « BREF Ile-de-France », Direccte Ile-de-France, n° 69, mai 2015.
- Dahmouh A., Rabadeux D., « Quelques signes d'amélioration », *Insee Conjoncture Ile-de-France* n° 4, avril 2015.

1 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Évolution 2014/2013* (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	479,3	349,8	6,8	6,3
Femmes	448,9	307,9	6,1	5,3
Moins de 25 ans	103,1	78,1	2,6	1,2
25 à 49 ans	611	422,9	5,6	4,8
50 ans ou plus	214,2	156,8	11,1	11,2
Inscrits depuis un an ou plus	396,8	nd	11,3	nd
Ile-de-France	928,3	657,8	6,5	5,8
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

nd : données non disponibles.

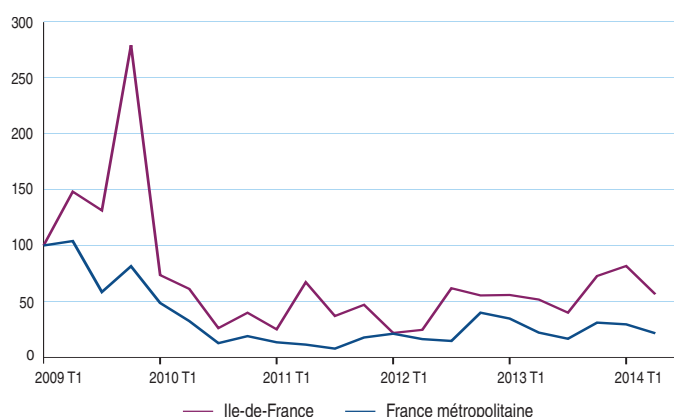
* Évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014.

Données brutes.

Sources : Pôle emploi, Dares

2 Heures consommées d'activité partielle

En indice base 100 au 1^{er} trimestre 2009



Données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Source : Dares-DGEFP, extraction Silex

3 Taux de chômage

En % de la population active

	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4 (p)	Évolution 2014T4/2013T4 (en points de %)
Paris	8,1	8,1	8,1	8,3	8,3	0,2
Seine-et-Marne	7,9	7,9	7,9	8,1	8,2	0,3
Yvelines	7,1	7,1	7,2	7,4	7,4	0,3
Essonne	7,4	7,4	7,4	7,6	7,7	0,3
Hauts-de-Seine	7,6	7,6	7,6	7,8	7,9	0,3
Seine-Saint-Denis	12,6	12,7	12,7	13,1	13,2	0,6
Val-de-Marne	8,6	8,6	8,7	8,9	9,0	0,4
Val-d'Oise	9,8	9,9	9,8	10,1	10,2	0,4
Ile-de-France	8,6	8,6	8,6	8,9	8,9	0,3
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	0,4

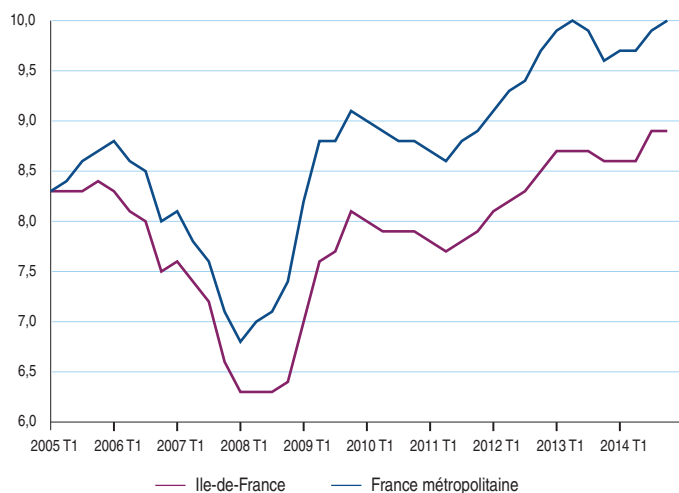
(p) données provisoires.

Données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

4 Évolution trimestrielle du taux de chômage

En % de la population active



Données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

5 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2013	2014 (p)	Évolution 2014/2013 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	55 869	55 123	-1,3
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	7 075	8 214	16,1
Emplois d'avenir	1 554	2 714	74,6
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE) (1)	43 848	30 736	-29,9
Emplois d'avenir	7 398	9 295	25,6
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	22 362	20 224	-9,6

(p) données provisoires.

nd : données non disponibles.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) Les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

Note : extraction en avril 2015.

Source : Dares

Démographie des entreprises

Hausse des créations d'entreprises en Ile-de-France

En Ile-de-France, les créations d'entreprises ont augmenté de 6,1 % en 2014. Ce dynamisme a profité aux sociétés et aux auto-entreprises, principales formes juridiques choisies par les créateurs. Les créations sont en hausse dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Boubacar Diallo, Insee Ile-de-France, Service statistique

La création d'entreprises en Ile-de-France a été plus dynamique que dans l'ensemble de la France métropolitaine en 2014 (respectivement + 6,1 % et + 2,6 % par rapport à 2013). Environ 141 700 entreprises y ont ainsi vu le jour et tous les secteurs d'activité sont concernés par cette hausse. L'augmentation du nombre de créations de sociétés et d'auto-entreprises (+ 7,4 % et + 6,7 %) compense significativement la légère diminution des créations d'entreprises individuelles (- 1,0 %). La Seine-Saint-Denis est le département le plus dynamique (+ 9,2 %).

Auto-entreprises et sociétés dynamisent les créations

Les créations d'auto-entreprises représentent plus de la moitié des créations franciliennes (figure 1). Ainsi, en 2014, environ 72 200 auto-entreprises ont été créées dans la région, soit une progression de 6,7 % par rapport à 2013 (contre + 3,5 % en France métropolitaine). Le nombre de créations d'auto-entreprises a augmenté dans tous les secteurs d'activité, en particulier dans le commerce, transport, hébergement et restauration (+ 15,8 %, soit plus de 16 200 entreprises créées au cours de l'année) et les services aux entreprises (+ 4,6 %, avec plus de 31 000 créations en un an). Représentant sensiblement moins de créations d'auto-entreprises en volume, les secteurs de l'industrie (+ 10,9 %) et de la construction (+ 8,6 %) sont néanmoins très dynamiques.

À la hausse du nombre de créations d'auto-entreprises, s'ajoute celle des sociétés : leur nombre a progressé de 7,4 % par rapport à 2013, contre 4,4 % au niveau de la France métropolitaine. Le secteur le plus contributeur est le secteur des services aux entreprises, avec presque 24 500 nouvelles sociétés, en augmentation de 9,0 % par rapport à 2013. Le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration a vu naître environ 16 000 sociétés (+ 10,8 % en un an). Ces deux secteurs représentent

presque les trois quarts des créations de sociétés dans la région : c'est un peu plus que pour l'ensemble de la France métropolitaine.

Les créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises ne représentent qu'à peine plus de 10 % du nombre total de créations dans la région et sont en léger repli (- 1,0 %).

Tous les secteurs d'activité progressent

Quelle que soit la forme sous laquelle les entreprises ont été créées, leur nombre a globalement augmenté en Ile-de-France dans tous les secteurs d'activité (figure 2). Ce n'est pas le cas au niveau de la France métropolitaine, où le nombre de créations dans la construction a diminué (- 2 100 entreprises, soit - 2,7 % de créations dans le secteur). Le constat au niveau régional masque cependant des disparités : il s'applique aux créations d'auto-entreprises, mais pas aux créations de sociétés, dont le nombre a diminué dans le secteur de la construction (- 1,2 %). Les créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises sont moins nombreuses dans tous les secteurs à l'exception des services aux entreprises (+ 4,1 % en un an). Pour ce type d'entreprises, les secteurs de la construction (- 9,0 %) et de l'industrie (- 8,5 %) auront été les moins dynamiques.

Davantage de créations dans chacun des huit départements de la région

Entre 2013 et 2014, les créations d'entreprises ont augmenté dans tous les départements de la région (figure 3). Paris concentre plus du tiers des créations franciliennes, avec plus de 48 300 unités (+ 6,8 % par rapport à 2013). Dans la capitale, les créations augmentent pour toutes les formes juridiques : sociétés et entreprises individuelles hors auto-entreprises (+ 7,4 % chacune), ainsi qu'auto-entreprises (+ 6,1 %). Les Hauts-de-Seine, deuxième département en volume avec 18 700 créations au cours

de l'année 2014, ont été relativement moins dynamiques (+ 5,4 % par rapport à 2013). C'est la Seine-Saint-Denis, troisième département en volume (17 000 unités créées), qui s'est avérée la plus entreprenante en évolution (+ 9,2 % en un an). Le département de la Seine-et-Marne a été le moins actif, en créant au total environ 11 000 entreprises au cours de l'année 2014 (+ 1,5 % en un an), restant de fait quasiment au même niveau qu'au cours de chacune des trois années précédentes.

Hausse des défaillances d'entreprises

En Ile-de-France, le nombre de défaillances d'entreprises s'établit à près de 11 700 unités en 2014, soit une hausse de 2,1 % par rapport à 2013 (contre - 0,7 % en France métropolitaine) (figure 4). La hausse des défaillances franciliennes concerne particulièrement le secteur de la construction (+ 9,5 %) et celui de commerce, transport, hébergement et restauration (+ 4,5 %) (figure 5). À l'inverse, le nombre de défaillances a diminué dans les services aux entreprises (- 6,2 %) et dans l'industrie (- 2,2 %). ■

Méthodologie

Créations d'entreprises

Depuis janvier 2009, les créations d'entreprises incluent les créations effectuées sous le régime d'auto-entrepreneur. Il s'applique aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale. Il offre des formalités de création allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

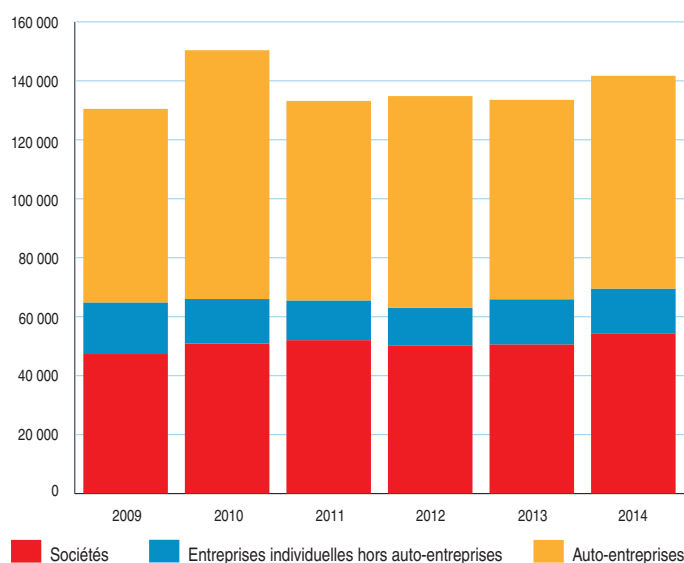
Défaillances d'entreprises

Les dénombrements présentés sont issus du fichier Fiben de la Banque de France. Ils couvrent les redressements et liquidations judiciaires établis en date de jugement. Lorsqu'un plan de continuation ou un plan de cession intervient entre un redressement judiciaire et une liquidation judiciaire ou un nouveau redressement, il clôture la procédure initiale de redressement. On comptabilise donc la liquidation ou le second redressement comme une ouverture de procédure, c'est-à-dire comme une nouvelle défaillance de l'unité légale.

Pour en savoir plus

- Batto V., Rousseau S., « Hausse des créations d'entreprises en 2014, notamment des sociétés », *Insee Première* n° 1534, janvier 2015.

1 Créations d'entreprises dans la région Ile-de-France



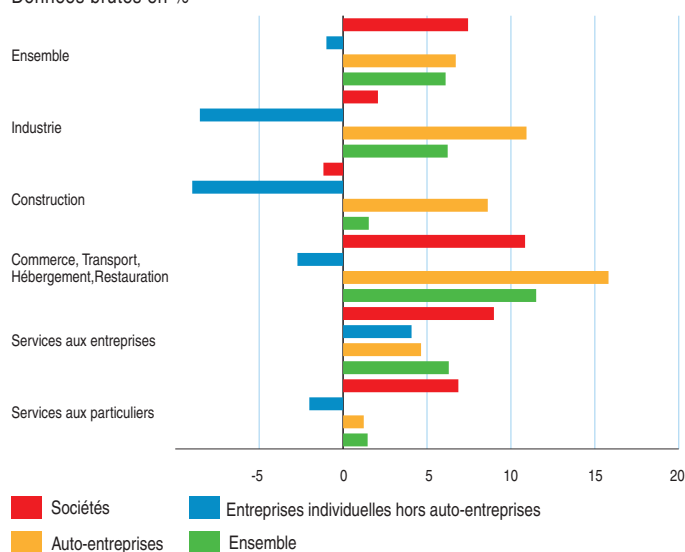
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Ile-de-France

Données brutes en %



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

3 Créations d'entreprises par département

Données brutes en %

Département	Sociétés		Entreprises individuelles hors auto-entreprises		Régime d'auto-entrepreneur		Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	
Paris	7,4	7,4	6,1	48 319	6,8	48 319	6,8	
Seine-et-Marne	8,2	-8,6	1,0	11 008	1,5	11 008	1,5	
Yvelines	9,4	-11,9	5,6	12 434	5,1	12 434	5,1	
Essonne	8,7	-5,1	9,9	10 406	7,1	10 406	7,1	
Hauts-de-Seine	6,0	-6,2	6,8	18 682	5,4	18 682	5,4	
Seine-Saint-Denis	7,5	-0,8	12,5	17 004	9,2	17 004	9,2	
Val-de-Marne	7,1	5,4	6,3	13 416	6,5	13 416	6,5	
Val-d'Oise	6,9	-8,7	5,8	10 453	4,0	10 453	4,0	
Ile-de-France	7,4	-1,0	6,7	141 722	6,1	141 722	6,1	
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6	534 454	2,6	

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Défaillances d'entreprises par département

Département	Défaillances 2014	Évolution 2014/2013
	(nombre)	(%)
Paris	3 860	-6
Seine-et-Marne	1 138	6
Yvelines	963	19
Essonne	863	-0,3
Hauts-de-Seine	1 184	18,4
Seine-Saint-Denis	1 620	2,1
Val-de-Marne	1 019	-0,7
Val-d'Oise	1 045	6,5
Ile-de-France	11 692	2,1
France métropolitaine	60 548	-0,7

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15)

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2013 et 2014 dans la région Ile-de-France

En %



(1) Y compris agriculture.

(2) Hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 09/02/15)

Agriculture

Grandes cultures franciliennes : des récoltes abondantes et des prix à la baisse pour les céréales et le colza

En 2014, les productions céréalière et oléagineuse sont en hausse en Ile-de-France. L'abondance des récoltes, conjuguée à l'hétérogénéité des blés meuniers, a entraîné un fléchissement des prix. Dans ce contexte, la valeur de la production agricole régionale devrait reculer à nouveau.

Annie Kirthichandra, Fabienne Lombard, Driaaf Ile-de-France

En 2014, la production céréalière, de 3,2 millions de tonnes, progresse de 4,3 % par rapport à 2013 (*figure 1*). La récolte de blé tendre croît de 3,7 %, bénéficiant d'une hausse conjuguée des surfaces (+ 0,8 %) et des rendements (+ 2,6 %). Les rendements du blé tendre sont conformes aux bonnes perspectives pressenties dès le printemps, malgré une succession d'épisodes climatiques peu favorables jusqu'aux moissons. Toutefois, la qualité du blé est hétérogène et une partie des blés meuniers sont déclassés en blés fourragers à destination de l'alimentation animale. Fait marquant de la récolte 2014, le segment meunier est, de ce fait, plus étroit et le segment fourrager plus large qu'à l'accoutumée. La production d'orge augmente de 12,9 % par rapport à 2013, grâce à la hausse à parts égales des surfaces cultivées et des rendements. Malgré d'excellents rendements (108 q/ha), la production de maïs diminue légèrement par rapport à 2013, en raison de la réduction des surfaces (- 10,9 %).

Une production de colza en forte hausse

La production de colza augmente fortement par rapport à 2013 (+ 19,5 %), conséquence essentiellement de la hausse des rendements. La production de protéagineux recule de 3,6 % par rapport à 2013 en raison de la baisse des surfaces (- 2,7 %) et des rendements (- 1,1 %). Elle est en net repli par rapport à la moyenne quinquennale 2009-2013 (*figure 2*). Cependant, celle des

féveroles s'accroît de 6,9 % à la faveur d'une hausse des surfaces (+ 1,9 %) et des rendements (+ 4,6 %).

Une production betteravière record

La production de betteraves (3,9 millions de tonnes) est supérieure de 15,9 % à celle de 2013 en raison de rendements en hausse (+ 9,3 %) et de la progression des surfaces emblavées (+ 6,0 %). Elle avoisine le volume record de 2011. Les rendements sont toutefois moins bons que ceux attendus du fait des maladies foliaires (mildiou) provoquées par le temps frais et pluvieux du mois d'août.

Un résultat des exploitations céréalières dégradé

En 2014, la valeur de la production agricole régionale reculerait nettement par rapport à 2013, année pourtant proche, en termes de résultats, de la mauvaise année 2009. L'abondance des récoltes et les problèmes de qualité du blé tendre pèsent sur les prix. Ainsi, les prix des produits agricoles à la production fléchissent de près de 10 % en moyenne par rapport à 2013 (*figure 3*). La situation s'améliore cependant un peu au dernier trimestre avec un redressement des prix. Parallèlement, les coûts des consommations intermédiaires baissent légèrement, en lien avec le repli des prix de l'énergie et des lubrifiants (*figure 4*).

Le résultat régional des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux

devrait donc être en forte baisse en 2014, ce que confirmeront les comptes prévisionnels de l'agriculture au niveau national. ■

Enseignement agricole en Ile-de-France : lancement du plan « enseigner à produire autrement »

La démarche agro-écologique portée par le ministère en charge de l'agriculture et sa déclinaison opérationnelle dans les exploitations agricoles des établissements d'enseignement d'Ile-de-France a été présentée en novembre 2014. Sur la base des orientations de la direction générale de l'enseignement et de la recherche, la Driaaf a préparé un programme d'actions pour la période 2014-2018. Une gouvernance régionale a été mise en place dans le but de mettre les formations dans les différents secteurs (aménagement paysager, productions végétales et animales notamment) en cohérence avec la feuille de route du projet agro-écologique. Des axes prioritaires ont été définis conformément à la réglementation et aux différents programmes régionaux existants (projet régional de l'agriculture durable, plan pluriannuel régional du développement forestier, projet régional de l'enseignement agricole, projet régional de l'enseignement agricole public). Des objectifs adaptés à l'agro-écologie, des dispositifs d'aide à l'appui technique et à la pédagogie ont été précisés. Une liste d'indicateurs de résultats a été proposée afin d'évaluer la pluri-performance (économique, environnementale, sociétale et sanitaire) des exploitations agricoles des établissements d'enseignement agricole en Ile-de-France.

Pour en savoir plus

- « Mémento de la statistique agricole régionale édition 2014 », Agreste Ile-de-France.
- Chiffres-clés de 2014 : Statistique agricole annuelle 2014 provisoire, Agreste Ile-de-France.
- Site de la Driaaf Ile-de-France : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
- Site de la statistique agricole (Agreste) : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

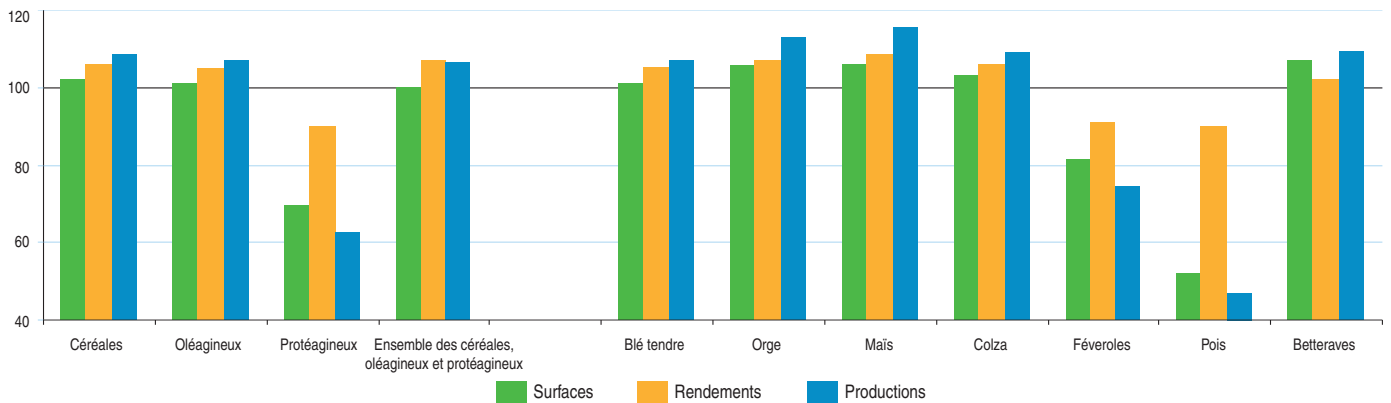
1 Les principales grandes cultures en Ile-de-France

	Superficie (ha)			Rendement (q/ha)			Production (t)		
	2014	Évolution (%) 2014/moyenne 2009 à 2013	Évolution (%) 2014/2013	2014	Évolution (%) 2014/moyenne 2009 à 2013	Évolution (%) 2014/2013	2014	Évolution (%) 2014/moyenne 2009 à 2013	Évolution (%) 2014/2013
Céréales, dont :	365 040	+ 1,9	- 0,1	86	+ 5,8	+ 3,9	3 153 085	+ 8,4	+ 4,3
Blé tendre	239 230	+ 1,3	+ 0,8	86	+ 5,1	+ 2,6	2 062 408	+ 6,7	+ 3,7
Orge d'hiver	39 350	+ 13,5	+ 11,3	80	+ 7,0	+ 8,8	316 421	+ 22,1	+ 21,8
Orge de printemps	35 740	- 1,8	+ 0,8	71	+ 4,6	+ 2,2	254 919	+ 3,2	+ 3,4
<i>Total orge</i>	<i>75 090</i>	<i>+ 5,7</i>	<i>+ 6,1</i>	<i>76</i>	<i>+ 6,7</i>	<i>+ 6,3</i>	<i>571 340</i>	<i>+ 12,9</i>	<i>+ 12,9</i>
Maïs-grain	43 470	+ 5,9	- 10,9	108	+ 8,5	+ 10,9	471 344	+ 15,3	- 0,8
Oléagineux, dont :	80 640	+ 0,9	- 0,1	39	+ 4,9	+ 17,0	317 210	+ 6,8	+ 17,9
Colza	77 630	+ 3,0	+ 1,0	40	+ 6,2	+ 18,9	308 888	+ 8,9	+ 19,5
Protéagineux, dont :	20 055	- 30,7	- 2,7	40	- 10,0	- 1,1	80 411	- 37,4	- 3,6
Féveroles	13 875	- 18,5	+ 1,9	39	- 9,0	+ 4,6	54 305	- 25,6	+ 6,9
Pois	6 160	- 48,1	- 11,9	42	- 10,0	- 9,8	26 056	- 52,9	- 19,9
Betteraves industrielles	42 335	+ 7,0	+ 6,0	916	+ 2,0	+ 9,3	3 879 291	+ 9,3	+ 15,9

Source : ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Agreste, Statistique agricole annuelle

2 Récolte 2014 : évolution des surfaces, rendements et productions par rapport à la moyenne quinquennale 2009-2013

Indice 100 = même valeur que la moyenne quinquennale 2009-2013



Source : Srise Ile-de-France, Statistique agricole annuelle

3 Remontée des cours des céréales au dernier trimestre 2014

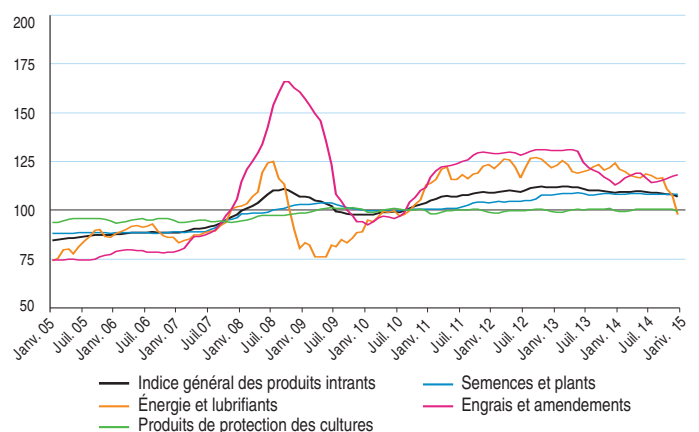
Indice base 100 en 2010



Source : Insee, indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap)

4 Baisse des coûts des consommations intermédiaires en 2014

Indice base 100 en 2010



Sources : Agreste, Insee, indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa)

Construction

Maintien de la construction de logements franciliens, dans un marché atone

Dans un contexte national de baisse, les autorisations de construction de logements résistent en Ile-de-France en 2014 tandis que celles de locaux d'activité reculent nettement. L'activité réelle, mesurée par les ouvertures de chantiers (logements et locaux), est en retrait. La commercialisation de logements neufs est confrontée à une certaine mévente. Les stocks atteignent un niveau record, tandis que les mises en vente diminuent, les prix n'évoluant guère.

Philippe Monier, DRIEA

Avec 62 300 logements, soit 17 % des permis de construire délivrés en France métropolitaine, le volume des autorisations est stable en Ile-de-France : - 0,8 % contre - 10,6 % en France métropolitaine (*figure 1*). Ce résultat masque cependant des évolutions départementales contrastées. À Paris, les autorisations sont en hausse de 65 % en 2014 après avoir augmenté seulement de 0,5 % par an en moyenne entre 2008 et 2013 (*figure 2*). Elles progressent également dans les départements de petite couronne à l'exception des Hauts-de-Seine. À l'inverse, elles diminuent de plus de 20 % dans les départements de grande couronne sauf dans le Val-d'Oise où elles sont stables.

Les autorisations de locaux diminuent, notamment celles de bureaux

La superficie autorisée des locaux d'activité diminue pour la deuxième année consécutive de plus de 20 % pour atteindre 3 406 000 m² en 2014 (*figure 3*). Les autorisations de bureaux diminuent de près des deux tiers pour atteindre le niveau le plus bas des 15 dernières années. En revanche, la conjoncture est plus favorable aux entrepôts (+ 62,0 %) qui retrouvent leur niveau moyen sur cette même période. Les autorisations de locaux de service public ou d'intérêt collectif regagnent, quant à elles, un peu de terrain (+ 4,6 %).

Diminution du nombre de mises en chantier

Le volume des ouvertures de chantier estimé (*Méthodologie*) s'élève à 57 500 en 2014 après avoir dépassé 60 000 en 2012 et 2013. Ce volume demeure inférieur à l'objectif annuel de 70 000 logements franciliens neufs fixé par l'État dans la loi de 2010 relative au Grand Paris.

Diminution des transactions dans l'immobilier neuf francilien

Hormis l'effondrement ponctuel de 2008, le volume des réservations de logements neufs évolue peu (*figure 4*) et est au même niveau qu'il y a 10 ans (près de 22 000 logements). Après la bonne année 2012, les mises en vente diminuent pour la deuxième année consécutive de plus de 20 % pour atteindre 21 100 logements, tandis que le stock de biens disponibles a continué à progresser ; ce dernier représente en fin d'année 2014 un volume quasi équivalent à celui des ventes réalisées au cours de l'année.

En 2014, le volume de ventes de maisons neuves diminue de 12 % contre 18 % en France métropolitaine (*figure 5*) dans un contexte pourtant favorable de légère baisse des prix (-1,0 %). Les ventes d'appartements neufs diminuent de 6 % et leur prix moyen au m² se stabilise à 4 704 euros/m² en 2014. Ce prix moyen au m² des appartements

franciliens est supérieur de 22 % à celui constaté en France métropolitaine. ■

Méthodologie

La **base de données Sit@del2** rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les **séries d'estimations en date réelle** sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les **séries de surface de plancher en date de prise en compte** permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

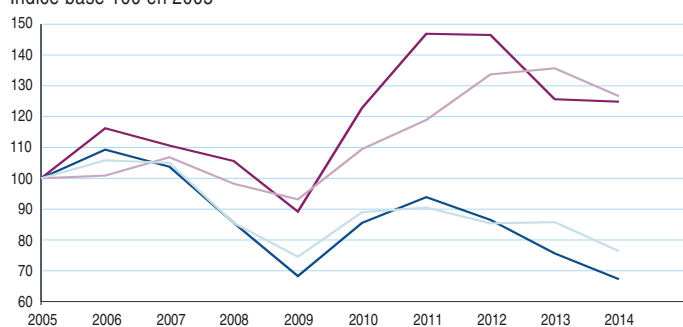
Les **séries de surface de plancher en date réelle** sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minoreraient donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

Pour en savoir plus

- Labrador J., « Les conditions de logement en Ile-de-France en 2013 », *Insee Analyses Ile-de-France* n° 17, avril 2015.
- Sur la construction neuve et le marché du logement neuf, consulter le site : <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique habitat logement.

1 Évolution de la construction de logements

Indice base 100 en 2005



— Logements autorisés - Ile-de-France — Logements autorisés - France métropolitaine
— Logements commencés - Ile-de-France — Logements commencés - France métropolitaine

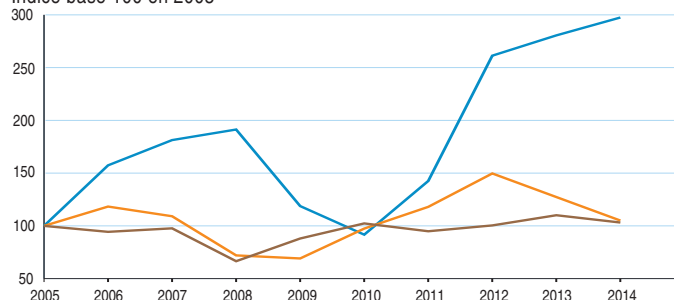
Données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels et collectifs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015

4 Évolution de la commercialisation de logement neufs dans la région Ile-de-France

Indice base 100 en 2005



— Logements neufs disponibles en fin d'année — Logements neufs mis en vente
— Logements neufs vendus (réservés)

Données brutes;

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SOeS, enquête ECLN

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1) (en %)
Paris	5 100	65,2	0,5
Seine-et-Marne	8 600	-22,6	5,2
Yvelines	7 000	-21,4	7,8
Essonne	6 700	-29,4	3,6
Hauts-de-Seine	8 500	-5,6	3,7
Seine-Saint-Denis	11 700	23,2	5,7
Val-de-Marne	8 300	56,9	-3,6
Val-d'Oise	6 300	0,1	1,3
Ile-de-France	62 300	-0,8	3,5
France métropolitaine	356 800	-10,6	-2,5

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. Données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015

3 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Ile-de-France			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2014 (en milliers de m ²)	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1) (en %)	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1) (en %)
Artisanat	114	36,8	26,3	5,2	42,1
Bureaux	617	-65,5	3,9	-22,3	-1,5
Commerce	518	-3,0	-2,5	-14,1	0,6
Entrepôt	722	62,2	-13,1	8,3	-6,6
Exploitation agricole ou forestière	75	-24,0	8,0	-13,5	-2,0
Hébergement hôtelier	180	23,7	0,3	-16,1	3,5
Industrie	207	-21,7	-17,3	-2,0	-14,9
Service public ou d'intérêt collectif	973	4,6	-2,0	-19,7	-0,9
Ensemble	3 406	-20,6	-2,7	-11,5	-3,1

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015

5 Ventes des maisons et appartements neufs

	Ile-de-France			France métropolitaine		
	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (2) (en %)	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (2) (en %)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	1 239	-11,9	-4,0	7 263	-17,6	-3,9
Prix moyen par maison	328 081	-1,1	-1,6	252 614	2,0	-0,2
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	20 790	-5,9	12,1	78 558	-2,4	3,5
Prix moyen au m ²	4 704	0,7	2,4	3 862	-0,4	3,0

(1) Réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SOeS, enquête ECLN

Tourisme

Une fréquentation touristique en légère baisse en Ile-de-France

En 2014, la fréquentation hôtelière en Ile-de-France est en léger repli par rapport à 2013 et aux deux années précédentes. Les clientèles française et internationale ont été un peu moins présentes dans la région. Les taux d'occupation des hôtels sont cependant en hausse. La fréquentation des campings est, quant à elle, en forte augmentation.

Aurélian Catana, Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France

En 2014, dans le monde, le nombre d'arrivées touristiques internationales a augmenté de 4,7 % par rapport à l'année précédente. En Europe, la hausse est de 3,9 %.

Fréquentation hôtelière en baisse à Paris et en petite couronne

En 2014, la fréquentation hôtelière en Ile-de-France s'élève à 32,3 millions d'arrivées et 66,7 millions de nuitées (figure 1). Ces chiffres sont en baisse de respectivement 0,7 % et 1,2 % par rapport à 2013. Le repli des nuitées dépasse les 2 % à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, alors que dans les autres départements, elles sont en progression par rapport à 2013, en particulier dans l'Essonne (figure 2). En France métropolitaine, les évolutions sont également négatives et encore plus accentuées qu'en Ile-de-France : - 1,1 % pour les arrivées et - 1,4 % pour les nuitées.

La fréquentation de la clientèle internationale est en baisse aussi bien en termes d'arrivées (- 0,2 %) que de nuitées hôtelières (- 1,5 %), de même que celle de la clientèle française (- 1,2 % pour les arrivées et - 0,7 % pour les nuitées). La répartition entre les deux types de clientèles demeure quasi équivalente à celle de 2013 : les touristes français représentent 51,4 % des arrivées, mais seulement 42,6 % des nuitées. Plus de la moitié des nuitées internationales sont le fait d'une clientèle européenne. La fréquentation hôtelière

observée en 2014 est aussi en retrait par rapport au niveau des années 2011 et 2012 (figure 3).

Des taux d'occupation plutôt en hausse

En 2014, les taux d'occupation moyens mensuels dans les hôtels sont pour la plupart supérieurs à ceux de 2013, à l'exception des mois de février, novembre et juin (figure 4). Les progressions les plus importantes ont été enregistrées aux mois d'août (+ 3,3 points), avril et octobre (+ 2,8 points chacun). Comparés aux valeurs moyennes de la période 2010-2013, les taux d'occupation mensuels 2014 sont également en progression sauf en mars et novembre.

Des touristes plus nombreux dans les campings franciliens

Avec près de 1,8 million de nuitées en 2014, la fréquentation des campings progresse de plus de 20 % en Ile-de-France par rapport à 2013, alors qu'en France métropolitaine cette évolution n'est que de + 0,3 % (figure 5). En Ile-de-France, cette hausse est davantage tirée par la clientèle française (+ 35 %) que la clientèle internationale (+ 17 %). Toutefois, les nuitées internationales représentent presque sept nuitées sur dix dans la région. Les campings de la Seine-et-Marne, qui totalisent près de 60 % des nuitées de la région, ont enregistré une hausse de 12 % de leur fréquentation.

Dans la région, les taux d'occupation de mai à septembre sont en forte progression par rapport à la même période de l'année 2013. Ils dépassent également les taux moyens mensuels enregistrés entre 2010 et 2013.

Hausse de la fréquentation des principaux sites touristiques

En 2014, la plupart des principaux musées et monuments parisiens ont bénéficié d'un nombre de visiteurs plus important qu'en 2013. C'est notamment le cas du musée du Louvre (9,3 millions de visiteurs, + 1,1 %), de la Tour Eiffel (7,1 millions, + 5,3 %), de la Cité des Sciences et de l'Industrie (2,7 millions, + 1,2 %) et du Grand Palais (1,9 million, + 32,8 %). De même, la fréquentation s'est accrue dans la majorité des sites situés en dehors de Paris : le domaine de Versailles (7,7 millions de visiteurs, + 2,6 %), le musée national du château de Fontainebleau (0,5 million, + 10,2 %) et le musée de l'Air et de l'Espace (0,3 million, + 25,0 %). ■

Pour en savoir plus

- « Baromètre OMT du tourisme mondial », OMT, Volume 13, janvier 2015.
- « Repères de l'activité touristique de la destination Paris Ile-de-France », CRT, 2014.
- Site du Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France/Rubrique les chiffres du tourisme : <http://pro.visitparisregion.com/chiffres-tourisme-paris-ile-de-france>

1 Fréquentation des hôtels et des campings

(en milliers)

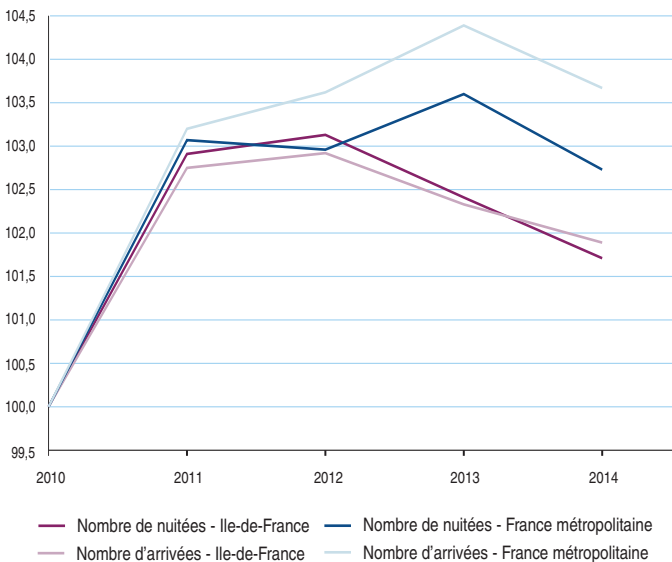
	Ile-de-France		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	32 251	629	110 244	20 770
Français	16 577	217	76 003	13 360
Étrangers	15 674	412	34 241	7 409
Nuitées	66 739	1 783	198 509	109 743
Français	28 425	549	125 568	73 131
Étrangers	38 314	1 234	72 941	36 612
Durée moyenne de séjour (en jours)	2,1	2,8	1,8	5,3
Français	1,7	2,5	1,7	5,5
Étrangers	2,4	3,0	2,1	4,9

Données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee - DGCIS, Comité Régional du Tourisme

3 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

Indice base 100 en 2010



Données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee - DGCIS, Comité Régional du Tourisme

2 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

(en %)

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2010 (1)	
Paris	36 065	-2,1	1,1	67,6
Seine-et-Marne	9 322	0,2	-0,2	57,5
Yvelines	2 592	0,4	3,3	34,9
Essonne	2 191	2,6	1,9	35,1
Hauts-de-Seine	5 440	0,5	1,6	45,2
Seine-Saint-Denis	4 413	-2,1	-0,8	37,3
Val-de-Marne	3 097	-2,5	-0,1	41,2
Val-d'Oise	3 619	1,1	0,2	41,7
Ile-de-France	66 739	-1,2	0,8	57,4
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

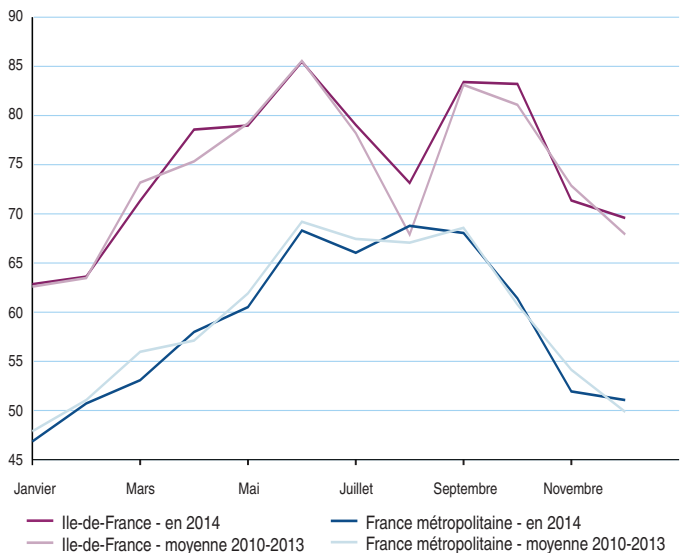
Données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de méthode début 2014.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Sources : Insee - DGCIS, Comité Régional du Tourisme

4 Taux d'occupation dans les hôtels de la région Ile-de-France

(en % du nombre de lits disponibles)



Données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Sources : Insee - DGCIS, Comité Régional du Tourisme

5 Nombre de nuitées dans les campings par département

(en %)

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2014	
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur des emplacements équipés
Paris	143	14,8	-7,6	76,2	21,8
Seine-et-Marne	1 036	12,2	1,9	69,4	62,1
Yvelines	244	28,2	-3,8	71,0	34,3
Essonne	130	4,1	6,1	67,8	24,5
Hauts-de-Seine	///	///	///	///	///
Seine-Saint-Denis	21	38,0	26,9	70,9	8,7
Val-de-Marne	135	114,7	-5,4	61,9	43,2
Val-d'Oise	73	243,2	4,9	63,2	75,5
Ile-de-France	1 783	21,8	0,3	69,2	50,8
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Sources : Insee - DGCIS, Comité Régional du Tourisme

Transport

Croissance des transports collectifs franciliens

En 2014, le trafic aérien poursuit sa croissance en raison du dynamisme des lignes à bas coût. L'activité rebondit dans les transports collectifs urbains grâce aux tramways et aux bus. Le marché des voitures particulières neuves reste stable. A contrario, le transport routier de marchandises continue de se dégrader.

Martine Mounoury, Insee Ile-de-France, Service études et diffusion

En France métropolitaine, le trafic aérien atteint un niveau record en 2014. Les aéroports ont accueilli 164 millions de passagers, soit 2,1 % de plus qu'en 2013 (figure 1). Les compagnies aériennes à bas coût poursuivent leur développement et affichent une hausse de fréquentation de 12,6 %.

Poursuite de la croissance du trafic aérien

En Ile-de-France, le trafic croît de 2,6 % malgré les mouvements de grève des pilotes d'Air France. Il atteint la barre des 93 millions de passagers et représente plus de la moitié du trafic national. Ce résultat s'explique par une plus forte augmentation du trafic des lignes à bas coût dans la région qu'au niveau national (+ 23,5 %), notamment pour les destinations européennes. Comme en province, le trafic international croît alors que le trafic national recule.

Rebond des transports collectifs

Avec 4,3 milliards de voyages en 2014, le trafic des transports en commun franciliens augmente de façon significative en un an (+ 2,5 %) grâce à une bonne dynamique du réseau de surface (figure 2). Le trafic des tramways progresse à un rythme plus élevé que les autres modes de transports (+ 21,9 %), notamment du fait de l'extension du réseau. La fréquentation des RER, des bus de banlieue et plus particulièrement des bus

parisiens repart à la hausse après une baisse en 2013.

Le rebond dans les transports collectifs est dû notamment au renforcement du réseau de bus qui permet de desservir de nouveaux territoires et à la mise en place de mesures de dézouage pendant les week-ends et les vacances.

L'activité du métro et du réseau SNCF, pour sa part, est quasi stable.

Stagnation des immatriculations de voitures neuves

En métropole, malgré une baisse au 4^e trimestre, les ventes de véhicules particuliers neufs progressent légèrement (+ 0,5 %) en 2014 par rapport à 2013 (figure 3).

Les immatriculations de voitures diesel sont en repli de 4,6 % au profit des modèles à essence (+ 10,6 %). Sur l'année 2014, la part des marques françaises augmente de 1,3 point.

En Ile-de-France, l'ensemble des immatriculations neuves reste quasiment stable.

Le département des Yvelines est le plus affecté par la diminution des ventes. En revanche, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis enregistrent une croissance importante en 2014 (respectivement + 4,9 % et + 10,5 %).

Nouvelle dégradation du fret terrestre

En 2014, l'activité de transports routiers de marchandises continue de reculer au niveau

national. La concurrence européenne intensive sur le marché intérieur et la diminution du transport des produits manufacturés par voie terrestre en sont les principales raisons. Mesurés en tonnes-kilomètres, les flux de marchandises entrants et sortants d'Ile-de-France sont en baisse de l'ordre de 2 % en rythme moyen annuel sur la période 2009-2014. Le trafic interne au sein de la région est aussi en léger repli (figures 4 et 5). ■

Le plan de déplacements urbains d'Ile-de-France (PDUIF)

Après avoir évalué le PDUIF de 2000, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) a lancé sa révision en 2008 afin de tenir compte de l'évolution des enjeux de mobilité et de pallier les difficultés constatées lors de la mise en œuvre du premier plan. Le PDUIF a définitivement été approuvé en juin 2014 par le Conseil régional d'Ile-de-France.

Le PDUIF a identifié 9 défis à relever, déclinés en 34 actions opérationnelles, pour atteindre cet équilibre. Le plan d'action porte sur la période 2010-2020.

Défi 1 : construire une ville plus favorable aux déplacements à pied, à vélo et en transports collectifs.

Défi 2 : rendre les transports collectifs plus attractifs.

Défis 3 et 4 : redonner à la marche de l'importance dans la chaîne de déplacement et donner un nouveau souffle à la pratique du vélo.

Défi 5 : agir sur les conditions d'usage des modes individuels motorisés.

Défi 6 : rendre accessible l'ensemble de la chaîne de déplacement.

Défi 7 : rationaliser l'organisation des flux de marchandises et favoriser l'usage de la voie d'eau et du train.

Défi 8 : construire un système de gouvernance responsabilisant les acteurs pour la mise en œuvre du PDUIF.

Défi 9 : faire des Franciliens des acteurs responsables de leurs déplacements.

Source : Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif)

Pour en savoir plus

- Chiffres clés du transport, Repères, SoeS, Edition 2015, mars 2015.
- Calvier C., Jacquesson F., « En Ile-de-France, l'usage de la voiture pour aller travailler diminue », *Insee Analyses Ile-de-France* n° 11, janvier 2015.
- Caenen Y., Praznocy C., « Marcher ou pédaler davantage : des effets bénéfiques sur la santé et sur l'environnement des Franciliens », *Insee Ile-de-France à la page* n° 406, avril 2013.
- Site du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie : www.statistiques.develo-durable.gouv.fr
- Le syndicat des transports en Ile-de-France : www.stif-idf.fr

1 Passagers des aéroports (en %)

	Ile-de-France			France métropolitaine	
	Passagers 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Lignes nationales	15 985 820	-2,5	-0,4	-2,6	1,3
Lignes internationales	76 624 067	3,7	1,0	4,2	2,1
Transit	66 455	-5,4	-18,1	-12,5	-9,9
Total	92 676 342	2,6	0,7	2,1	1,8
<i>Dont lignes à bas coût (low cost)</i>	<i>15 577 115</i>	<i>23,5</i>	<i>4,6</i>	<i>12,6</i>	<i>8,4</i>
<i>Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)</i>	<i>16,8</i>	<i>///</i>	<i>///</i>	<i>///</i>	<i>///</i>

Note : données brutes.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// Absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

2 Nombre de voyages en Ile-de-France

(en millions)

	2013	2014	Evolution 2014/2013 (en %)
RATP dont :	3 111	3 206	3,1
Métro	1 520	1 526	0,4
RER	469	474	1,1
Bus Paris	315	331	5,1
Bus banlieue	624	652	4,5
Tramways	183	223	21,9
SNCF*	736	737	0,1
Bus Optile + TRA	335	345	3,0
Ensemble	4 182	4 288	2,5

Chiffres provisoires en 2014.

* Trafic SNCF hors parcours complémentaire (au-delà des zones 1 à 6) ; trafic Trans-Val-de-Marne dans Bus en première et grande couronne.

Note : 23 mars 2013, ouverture de la station "Mairie de Montrouge", ligne 4 ; 16 novembre 2013, ouverture du T7 ; 13 décembre 2014, ouverture du T6 ; 16 décembre 2014, ouverture du T8.

Source : Stif d'après SNCF, RATP, Optile

3 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Paris	48 148	-2,6	10 822	4,2	255	1,6	59 584	-1,7
Seine-et-Marne	35 964	-0,7	7 277	-0,2	553	-5,1	44 018	-0,5
Yvelines	63 339	-6,4	8 178	-17,5	407	-6,2	72 096	-7,8
Essonne	33 091	1,7	6 686	2,4	580	-13,3	40 513	1,6
Hauts-de-Seine	69 165	4,9	11 684	6,8	664	-7,9	82 142	5,0
Seine-Saint-Denis	30 248	10,5	9 037	8,0	1 119	-2,9	40 450	9,5
Val-de-Marne	25 866	0,5	7 055	8,0	337	-16,2	33 282	1,8
Val-d'Oise	25 885	-3,7	5 422	-4,2	403	-15,0	31 995	-3,8
Ile-de-France	331 706	0,0	66 161	0,8	4 318	-7,9	404 080	0,0
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0,3

Données brutes.

(1) Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) Y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV

4 Transport de marchandises par la route

Ile-de-France	2014 (p) (en millions de tonnes-kilomètres transportées)	Evolution annuelle moyenne 2014/2009 (1) (en %)
Entrées dans la région	9 809	-2,0
Sorties de la région	8 166	-2,2
Intérieur de la région	3 546	-1,0

(p) Données provisoires.

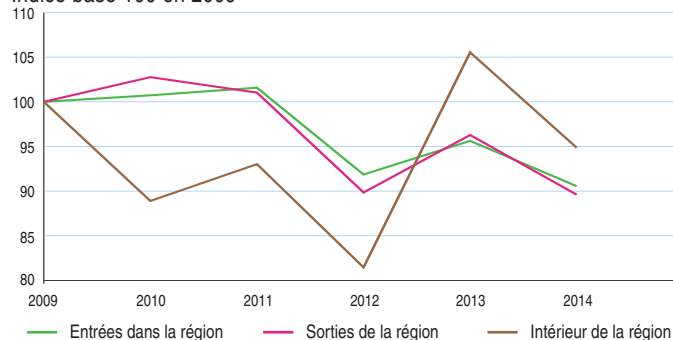
(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

5 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Ile-de-France

Indice base 100 en 2009



Champ : hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

Bilan social

Une hausse persistante du nombre de bénéficiaires du RSA en Ile-de-France

Fin 2014, 7,1 % de la population francilienne bénéficie du RSA. Le nombre de bénéficiaires de cette prestation augmente de 6,1 % en un an. Toutes les composantes du RSA, socle et activité, sont concernées par cette hausse. En Ile-de-France, 7,0 % de la population bénéficie de la CMU-C. Un quart de ces bénéficiaires résident en Seine-Saint-Denis.

Danie Chemineau, Delphine Guérin, CTRAD pour les Caf d'Ile-de-France,
Stéphane Runfola, Fonds CMU

À la fin de l'année 2014, 543 000 foyers allocataires franciliens bénéficient de minima sociaux versés par les Caisses d'allocations familiales (Caf), soit une hausse de 4,9 % par rapport à 2013. Le Revenu de solidarité active (RSA) est versé à 412 000 foyers allocataires et couvre 843 000 personnes en tenant compte des conjoints et enfants à charge de moins de 25 ans, soit 7,1 % de la population francilienne (*figure 1*). Le nombre de bénéficiaires continue de progresser sensiblement entre décembre 2013 et décembre 2014 : la hausse est de 6,1 %, soit un rythme un peu moins rapide qu'un an auparavant (+ 7,2 %). Les départements de grande couronne affichent une croissance annuelle du nombre de bénéficiaires du RSA supérieure à celle de la région. La hausse est particulièrement élevée dans les Yvelines (+ 9,9 %) et en Essonne (+ 9,5 %).

Le nombre de bénéficiaires du RSA continue de progresser

La croissance des effectifs est tirée par toutes les composantes du RSA : « complément de revenu d'activité » (+ 10,2 %) et « socle » (+ 5,1 %) (*figure 2*). Le nombre d'allocataires du RSA socle seul s'élève à 282 500 allocataires, soit une hausse de 4,4 % par rapport à décembre 2013, et 45 700 pour la partie « socle et activité ». Cette dernière

connaît une progression dynamique (+ 9,9 %) du même ordre qu'un an auparavant.

Environ 627 700 personnes sont couvertes par le RSA socle, soit 5,3 % des Franciliens (*figure 3*). L'évolution du nombre de ces personnes couvertes est la plus forte dans les Yvelines et en Essonne (respectivement + 8,7 % et + 8,6 % pour une hausse régionale de 5,2 %).

Le RSA activité n'a pas atteint l'objectif attendu de ses concepteurs. Si la faiblesse du nombre de bénéficiaires du RSA activité seul a été expliquée essentiellement par le non-recours au nouveau dispositif, la faiblesse du nombre de bénéficiaires du RSA socle et activité a été moins souvent notée (*figure 4*). Ceci traduit le faible appel au RSA activité des travailleurs pauvres ainsi que le peu de retours à l'emploi de ceux qui sont déjà dans le dispositif, au RSA socle seul.

Parmi les bénéficiaires du RSA socle, 34 900 perçoivent le RSA socle majoré qui correspond au prolongement de l'Allocation parents isolés (API) ayant la charge d'au moins un enfant né ou à naître et se retrouvant en situation d'isolement (*figure 5*).

Augmentation du nombre de bénéficiaires de la CMU-C en 2014

Fin 2014, 848 700 Franciliens sont bénéficiaires de la Couverture maladie universelle

complémentaire (CMU-C) (*figure 6*). Leur nombre a augmenté de 7,4 % en un an, soit un peu moins rapidement qu'en 2013 (+ 7,8 %). Cette progression, un peu supérieure à celle du RSA socle, est due en partie à l'augmentation exceptionnelle du plafond de ressources de la CMU-C de 7 % au 1^{er} juillet 2013.

L'accroissement des effectifs est le plus fort en Seine-et-Marne (+ 12,2 %). L'Essonne, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne ont des évolutions similaires, entre 9,6 % et 9,9 %. À Paris, l'augmentation n'est que de 1,4 %.

En Ile-de-France, 7,0 % de la population bénéficie de la CMU-C, soit la même proportion qu'en métropole. Les bénéficiaires de la Seine-Saint-Denis représentent 14,4 % de la population du département et plus d'un quart des bénéficiaires de la région.

La part de Franciliens bénéficiaires de la CMU de base en tant qu'allocataires du RSA socle, qui ont fait valoir leurs droits à la CMU-C, est de 70,5 %. Ce taux de recours reste inférieur à la moyenne métropolitaine (79,2 %).

Le nombre de bénéficiaires de l'aide complémentaire santé (ACS), en Ile-de-France, est évalué à 172 700 à fin 2014, soit une progression de 5,3 % en un an, qui est supérieure de deux points à celle de la France entière. ■

Pour en savoir plus

- Site de la Cellule Technique de Réflexion et d'Aide à la Décision pour les Caf d'Ile-de-France (CTRAD) : <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-val-de-marne/partenaires/etudes-et-statistiques>
- Site du Fonds CMU : <http://www.cmu.fr>

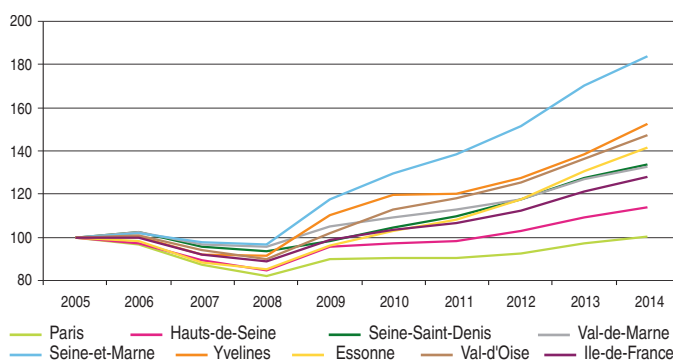
1 Bénéficiaires de minima sociaux versés par les Caf en 2014

	Revenu de solidarité active (RSA)		Allocation adulte handicapé (AAH)	
	Allocataires au 31/12/2014	Évolution 2014/2013 (en %)	Allocataires au 31/12/2014	Évolution 2014/2013 (en %)
Paris	82 375	4,0	26 556	-0,2
Seine-et-Marne	37 740	8,2	14 409	4,7
Yvelines	29 637	9,9	12 026	1,2
Essonne	33 293	9,5	13 315	1,1
Hauts-de-Seine	40 825	5,3	16 462	-0,8
Seine-Saint-Denis	98 405	5,0	21 307	2,3
Val-de-Marne	49 472	5,0	15 631	2,6
Val-d'Oise	40 286	7,9	11 268	-1,2
Ile-de-France	412 033	6,1	130 974	1,2
France métropolitaine	2 187 202	5,8	973 576	1,9

Source : Caf d'Ile-de-France, Cnaf

2 Évolution du nombre d'allocataires du RMI/RSA socle non majoré

Indice base 100 en 2005

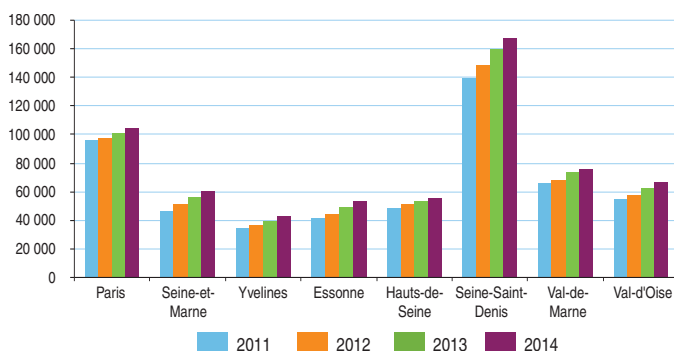


Données au 31 décembre.

Le RMI est remplacé par l'addition des RSA socle seul non majoré et socle+activité non majoré. Le RSA socle non majoré tient compte des bénéficiaires du RSA jeunes. De 2005 à 2008 : nombre d'allocataires du RMI ; de 2009 à 2014 : nombre d'allocataires du RSA socle non majoré.

Source : Caf d'Ile-de-France

3 Personnes couvertes* par le RSA socle selon le département dans la région Ile-de-France



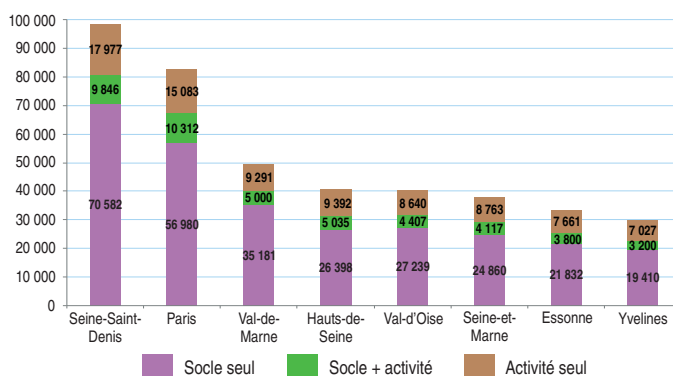
Données au 31 décembre.

* Allocataires, conjoints et personnes à charge.

Données Elisa.

Source : Caf d'Ile-de-France

4 Nombre d'allocataires du RSA selon le département dans la région Ile-de-France en 2014



Données au 31 décembre.

Source : Caf d'Ile-de-France

5 Nombre d'allocataires de l'allocation parents isolés (API) puis du Revenu de solidarité active (RSA) socle majoré

	API			RSA socle majoré						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Paris	4 970	4 479	4 038	4 809	4 563	4 324	4 228	4 161	4 358	
Seine-et-Marne	3 577	3 402	3 257	3 715	3 805	3 739	3 943	4 087	4 279	
Yvelines	2 364	2 124	2 069	2 259	2 172	2 159	2 365	2 421	2 578	
Essonne	3 319	2 958	2 786	2 942	2 930	2 963	3 216	3 362	3 590	
Hauts-de-Seine	3 245	3 009	2 919	3 133	2 923	2 891	2 790	2 842	2 915	
Seine-Saint-Denis	7 683	7 482	7 120	7 947	7 946	8 036	8 447	8 822	8 950	
Val-de-Marne	3 425	3 249	3 254	3 788	3 854	3 850	3 928	4 049	4 066	
Val-d'Oise	3 709	3 290	3 122	3 479	3 568	3 558	3 833	4 110	4 152	
Ile-de-France	32 292	29 993	28 565	32 072	31 761	31 520	32 750	33 854	34 888	
France métropolitaine	191 050	177 108	171 938	193 715	190 557	186 962	194 058	201 109	205 378	

Données au 31 décembre.

Note : l'API est remplacée par l'addition des RSA socle seul majoré et socle+activité majoré. Le volet "activité seule" n'est pas pris en compte dans ce tableau pour éviter la rupture de série. De 2006 à 2008 : nombre d'allocataires de l'API ; de 2009 à 2014 : nombre d'allocataires du RSA socle majoré.

Source : Caf d'Ile-de-France, Cnaf

6 Nombre et évolution des bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS en Ile-de-France

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de-France
Bénéficiaires de la CMU-C (au 31/12/2014)	146 763	75 904	60 774	73 804	74 276	223 486	98 259	95 478	848 744
Évolution 2014/2013 (en %)	1,4	12,2	7,0	9,9	5,3	9,8	9,6	6,3	7,4
CMU-C / Population (en %)	6,5	5,5	4,2	5,9	4,6	14,4	7,3	7,9	7,0
Part des bénéficiaires de la CMU-C parmi ceux du RSA socle au 30/06/2014 (en %)	63,0	75,0	70,7	70,9	66,5	74,1	72,5	73,6	70,5
Bénéficiaires de l'ACS	29 403	13 978	15 830	18 691	19 457	34 503	23 037	17 811	172 711

Source : Fonds CMU-C

Définitions

Aide Complémentaire Santé (ACS)

L'Aide Complémentaire Santé (ACS) est une aide financière au paiement d'un contrat de complémentaire santé. Elle s'adresse aux personnes dont les ressources dépassent de 35 % au plus le plafond d'attribution de la CMU-C.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Auto-entrepreneur

Le régime de « l'auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;

- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Jusqu'en 1995, il existait cinq catégories de demandes ou de demandeurs d'emploi.

Les demandeurs d'emploi étaient regroupés en fonction du type d'emploi recherché et non pas en fonction du type d'emploi occupé.

La catégorie 1 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps plein.

La catégorie 2 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps partiel.

La catégorie 3 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée limitée (CDD, mission d'intérim, vacation).

La catégorie 4 enregistrait les personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi mais non immédiatement disponibles (en formation, en arrêt maladie, en congé de maternité).

La catégorie 5 enregistrait les personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi, donc non immédiatement disponibles.

De 1995 à fin 2008, les personnes ayant exercé une activité réduite ou occasionnelle de 78 heures ou plus dans le mois précédent étaient exclues des catégories 1, 2 et 3 pour former les catégories 6, 7 et 8. Il existait alors huit catégories.

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Couverture Maladie Universelle de base (CMU de base)

La Couverture Maladie Universelle de base (CMU de base) ouvre les droits à l'assurance maladie aux personnes qui ne peuvent être couvertes par aucun autre régime. L'affiliation est gratuite et sans versement de cotisations sauf si le revenu fiscal de référence du foyer dépasse 9 601 euros. Les bénéficiaires de la CMU de base au titre du RSA socle peuvent bénéficier de la CMU-C sans étude des ressources.

Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C)

La Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C) est une complémentaire santé qui permet la prise en charge gratuite, avec dispense d'avance des frais, du ticket modérateur, du forfait journalier hospitalier et de certains dépassements, notamment pour les prothèses dentaires et l'optique. La CMU-C est attribuée sous condition de ressources. Depuis le 1^{er} juillet 2014, le plafond est fixé à 720 euros par mois pour une personne seule, en métropole. Les bénéficiaires du RSA socle qui en font la demande se voient attribuer la CMU-C sans étude de leurs ressources.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Sirene) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation. Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Demands d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demands d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demands d'emploi de longue durée / DELD

Les demands d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Il s'agit du rapport du nombre de nuitées par le nombre d'arrivées.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Ipampa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole permet de suivre l'évolution des prix des services et des biens achetés et utilisés pour l'exploitation. Il inclut les engrais, les amendements pour améliorer les propriétés des sols, les produits phytosanitaires, les semences, le matériel et les équipements, le carburant, les aliments pour animaux, les médicaments et services vétérinaires, etc.

Ippap

L'indice des prix des produits agricoles à la production mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. Cet indice est élaboré à partir de l'observation des prix de marché.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Nuitée

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT).

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche

jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA) s'inscrit dans une politique d'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Il garantit un supplément de revenu aux personnes sans ressources ou à faibles revenus d'activité. C'est une prestation dégressive co-financée par le département et l'État.

Il est attribué à un foyer remplissant certaines conditions et dont les revenus sont inférieurs à un plafond qui dépend de sa configuration familiale et de sa situation vis-à-vis du marché du travail. Au 1^{er} septembre 2014, le montant forfaitaire du RSA a été fixé à 509 euros pour une personne seule.

Les allocataires du RSA socle seul n'ont généralement pas de revenus d'activité. Les allocataires du RSA socle et activité ont des revenus d'activité faibles inférieurs au montant forfaitaire. Les allocataires du RSA activité seul ont des revenus d'activité modestes et l'ensemble de leurs ressources est supérieur au montant forfaitaire.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Touriste

Le visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement collectif ou privé, pour un motif professionnel ou privé.

Coordination	Frédéric Brouillet
Directrice de la publication	Sylvie Lagarde
Rédactrice en chef	Christèle Rannou-Heim
PAO	Nathalie Droux, Nicolas Renaud

© Insee 2015

Insee - Direction régionale d'Ile-de-France
1, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
Tél : 01 30 96 90 00

Insee Conjoncture

Ile-de-France

Bilan économique 2014

Reprise hésitante de l'économie francilienne en 2014

En 2014, la croissance de l'économie française est ralentie : + 0,2 % après + 0,7 % en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement, mais les investissements sont en repli. Le marché du travail peine à se redresser.

En Ile-de-France, la reprise économique est encore hésitante. Les emplois salariés du secteur marchand progressent de 0,2 % grâce au tertiaire, mais le taux de chômage est en hausse de 0,3 point. La conjoncture est mitigée dans la plupart des secteurs d'activité.

Conjoncture n° 5
mai 2015

ISSN 2416-8637

Insee Ile-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Sylvie Lagarde

Rédactrice en chef :
Christèle Rannou-Heim

© Insee 2015